

Administration spécialité Sécurité publique

RNCP16511 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128g
Formacode(s)	13219, 42803
Code(s) ROME	K1704, K1707
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Métiers de la police, gendarmerie, sécurité civile, protection judiciaire de la jeunesse, administration pénitentiaire...sécurité privée, et concours administratifs liés à ces métiers (officier et commissaire de police, officier de gendarmerie, inspecteur des douanes...).

Fonction de conception, de commandement et d'encadrement dans le secteur de la sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce master permet d'acquérir une connaissance des services, des techniques, des problématiques nationales et internationales de la sécurité publique; les enseignements réalisés par des professionnels de haut niveau donnent aux auditeurs-étudiants une vision réaliste des différents métiers de la sécurité publique et une irremplaçable préparation aux concours administratifs concernant ces professions.

Cette formation permet également de valoriser les acquis professionnels des policiers, gendarmes, magistrats, pompiersqui s'y inscrivent.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Métiers du tertiaire de la sécurité publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Emplois de la catégorie A des métiers de la sécurité publique ou de cadres du secteur privé de la sécurité.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Activités réglementées par les règles des concours administratifs et le statut général des fonctions publiques d'Etat et territoriale.

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16511/>